

Décembre 2004

ISSN 0823-7662
Dépôt légal



Chers citoyens et chères citoyennes,

Il me fait plaisir, au nom du conseil municipal de vous souhaiter un Joyeux Noël et une Bonne et Heureuse Année.

Que l'année 2005 vous apporte la sérénité, la joie, la santé et le sentiment de réalisation dans toutes vos activités personnelles, professionnelles et familiales et qu'elle soit l'amorce d'un avenir toujours plus satisfaisant !

Je profite également de ce moment privilégié pour remercier chaleureusement les nombreux bénévoles qui oeuvrent généreusement au sein des différents comités du village ainsi que mes collègues du conseil municipal qui contribuent, par leurs efforts constants, au maintien de services de grande qualité.

Joyeuses Fêtes !

Jacques Grisé, maire

Budget 2005

Revenus	Budget 2004	Revenus (1) 2004	Budget 2005
Revenus de sources locales			
• Taxes foncières (2)	530,145	530,145	553 210
• Vidanges	85,436	85,436	88 936
Compensation tenant lieu de taxes			
• Gouvernement du Québec			
• Organismes communautaires	13,171	13,166	13 545
Autres revenus de sources locales			
• Mutations, permis, intérêts, etc.	41,200	53,416	52 967
• Loyers	8,640	8,640	8 760
• Appropriation, surplus	17,408	17,408	88 382
Transferts conditionnels			
• Subvention (Fête nationale, etc.)	4,000	17,358	2 200
• Remboursement du surplus de la CARRA			
• Subvention à recevoir prévue			
	700,000	725,569	808 000
Dépenses	Budget 2004	Dépenses (1) 2004	Budget 2005
Administration générale			
• Législation (conseil)	28,390	27,299	29 600
• Application de la loi (cour municipale)	3,000	79	2 500
• Gestion financière et administrative	102,352	92 280	101 718
• Greffe (élection)	5,000		5 000
Sécurité publique			
• Incendie, citernes	33,200	33 114	32 200
• Polices (loi 145)	130,500	130 500	140 100
Transport			
• Voirie, déneigement et projets spéciaux, etc.	146,707	128 596	131 350
• Hygiène du milieu	3,000	1 300	2 267
Urbanisme et zonage	8,390	7 990	7 500
Loisirs et culture (Terr. jeux d'été, électricité, balle-molle, bibliothèque, piste de ski, réparation patinoire, etc.)	67,875	62 253	75 350
Équipements, entretien et rénovation			
• Édifices	7,000	10 000	8 000
• Machineries			
• Équipements de bureau	5,000		
Autres activités			
• M.R.C. (quote-part et CLD)	52,800	52 769	57 100
• Vidanges	85,436	85 436	88 936
• Évaluation	15,000	11 000	15 000
• Projets		55 106	105 000
• Communauté métropolitaine de Québec	6,300	6 127	6 329
• Autres (frais bancaires, etc.)	50		50
	700,000	703,849	808,000



(1) Montants estimatifs au 31 décembre 2004

(2) Le taux de la taxe foncière est de 0,67 du cent dollars d'évaluation incluant le service de la S.Q. (0.18 du cent de la richesse foncière uniformisée)



Pas de neige ni d'auto dans la rue!

Vous êtes invités à respecter la réglementation municipale qui interdit le stationnement pendant les opérations de déneigement. Votre compréhension et votre collaboration pourraient vous éviter un remorquage. De plus, nous vous rappelons qu'il est interdit de répandre sa neige sur la chaussée après que les opérations de déneigement ont été effectuées.

Les responsables du déneigement sont monsieur Yvon Cauchon (cel. : 575-7637) et monsieur Denis Chatigny (828-9564).

Horaire des fêtes de la mairie

Veillez prendre note que le secrétariat de la municipalité sera fermé du 24 décembre au 3 janvier inclusivement.

Première réunion du conseil

La prochaine assemblée mensuelle se tiendra le lundi 10 janvier 2005. Vous êtes les bienvenus à venir échanger les vœux de la nouvelle année.

Félicitations

Nous tenons à féliciter madame Madeleine Parent Couture et monsieur André Couture pour avoir remporté le 1^{er} prix dans la catégorie « Rénovation et agrandissement » du « Prix de l'Île 2003-2004 ». Bravo!

Réglementation concernant 1 logement supplémentaire

À la suite de demandes de plusieurs citoyens, le conseil a adopté des règlements permettant l'aménagement d'un logement supplémentaire à l'intérieur d'une habitation unifamiliale ou d'un bâtiment commercial.

Pour aménager un logement supplémentaire, il faut obligatoirement demander un permis (certificat d'autorisation) au coût de 40 \$ et fournir les documents suivants :

- Un plan à l'échelle de l'aménagement intérieur existant;
- Un plan à l'échelle de l'aménagement intérieur proposé;
- Un plan montrant l'emplacement des cases de stationnement;
- Un plan montrant l'emplacement et la capacité des installations septiques.

Le nouveau logement doit respecter certaines normes :

- Avoir une porte d'entrée distincte et une adresse distincte;
- Respecter l'apparence extérieure et le caractère unifamiliale;
- La superficie ne doit pas excéder plus de 75 % de l'implantation au sol du bâtiment sauf pour le bâtiment commercial;
- Le nombre d'espace de stationnement pour l'ensemble du bâtiment est de quatre;
- L'un ou l'autre des logements ne peut être aménagé uniquement à l'étage sauf pour le logement aménagé à l'intérieur d'un bâtiment commercial;
- Toute chambre à coucher doit être munie d'au moins une fenêtre donnant accès à l'extérieur dont la superficie minimale représente 5 % de la superficie de la pièce;
- Lorsque l'un des deux logements d'une habitation est aménagé au sous-sol, la hauteur minimale du plancher fini au plafond fini doit être de 2,3 mètres minimum. Au moins le tiers de cette hauteur minimale doit être au-dessus du niveau du sol nivelé adjacent;
- Ventilation adéquate dans la cuisine et la salle de bain.

Ces modifications ont pour but de :

- Conserver une faible densification du domaine bâti;
- Répondre à de nouveaux besoins en matière de logement afin de mieux desservir une population vieillissante et faciliter l'établissement de jeunes familles.

Ce texte n'est fourni qu'à titre informatif. Pour en savoir plus, veuillez consulter le règlement et ou communiquez avec monsieur Harold Noël, conseiller responsable du comité consultatif de l'urbanisme.



Transport d'appoint

Nous vous rappelons que tous peuvent bénéficier de ce service en défrayant des frais minimes de 3.50 \$ pour un aller simple et 7 \$ pour un aller retour et ce, du lundi au vendredi. Ce transport vient vous chercher à la maison et vous y reconduit. Vous verrez ci-bas les destinations où il est possible de vous rendre. Pour réserver une place, vous devez téléphoner au 821-9821 entre 9 h 00 et 11 h 00 ou entre 13 h 00 et 15 h 00.

Destinations

Hôpitaux : Hôtel-Dieu, Saint-François d'Assise, Enfant-Jésus, Saint-Sacrement, CHUL (avec billet du médecin), Centre François-Charron.

Clinique médicale : Clinique Mailloux (près d'Estimauville)

Centres commerciaux : Place Fleur de Lys, Promenades Beauport, Galeries de la Canardière, Terminus de Beauport, Carré d'Youville, Parcours Métrobec.



La guignolée 2004



C'est au cours de la fin de semaine du 4 et 5 décembre qu'une trentaine de bénévoles de la Guignolée ont encore une fois bravé l'hiver et parcouru les rues du Village de Sainte-Pétronille afin de recueillir les dons des citoyens. Grâce à eux et à la population, la somme de 2 315 \$ a pu être amassée cette année. Chaque année, la Conférence Sainte-Pétronille redistribue cet argent en répondant régulièrement aux diverses demandes qui proviennent de gens de notre milieu et ensuite partage les surplus annuels avec une ou deux conférences plus défavorisées de la région. Nous remercions sincèrement la population qui par sa générosité démontre ainsi sa solidarité à cette cause.

Pour devenir membre bénévole de la Société Saint-Vincent de Paul ou encore pour toute demande d'assistance, veuillez composer le 828-2656.

Nous souhaitons à tous un très joyeux temps des fêtes!

Les membres de La Conférence Sainte-Pétronille

AVIS PUBLIC **Village de Sainte-Pétronille**

Est par les présentes donné par le soussigné que :

Une demande en vertu du règlement sur les dérogations mineures a été formulée par monsieur Jérôme Turgeon (lots # 19P, 42-65 et 42-66) 31, rue Genest Sainte-Pétronille. Ces lots sont situés dans la zone R-13.

Cette demande a pour but d'autoriser la construction d'un avant-toit à 2.25 mètres alors que la norme est de 1.5 mètres de profondeur.

Cette demande sera étudiée lors de la prochaine session du conseil qui se tiendra le 10 janvier 2005 à 20 heures à la mairie, 3 chemin de l'Église, Sainte-Pétronille.

À cette session, toutes les personnes intéressées peuvent se faire entendre par le conseil relativement à cette demande et, par la suite, le conseil rendra sa décision.

Donné à Sainte-Pétronille ce 16^{ième} jour de décembre deux mille quatre.

Gaston Lebel, secrétaire-trésorier

Comité des loisirs de Sainte-Pétronille



Sainte-Pétronille scintille

Déjà, le village a pris des allures de fête scintillant de mille feux sur la neige. Le jury circulera très bientôt dans les rues et aura une fois de plus une tâche très agréable, mais aussi un brin difficile. Les membres du jury décerneront des prix selon trois catégories différentes soit classique, féerique et originale. Les gagnants seront rejoints par téléphone et obtiendront leur prix lors de la première assemblée du conseil de l'année.

Cours de hockey pour les jeunes de 6 à 12 ans pour filles et garçons

Les jeunes auront la possibilité d'améliorer leurs coups de patins avant et arrière, apprendre à pivoter, à faire des virages et à freiner. On y enseigne quelques notions sur le maniement du hockey, le tir, la passe, la réception et le transport de la rondelle. Les équipements obligatoires sont : les patins, le hockey et un casque protecteur avec une grille ou une visière. Le but premier est d'amuser les enfants tout en leur enseignant quelques notions de patinage et de hockey.



Vendredi de 18 h 30 à 19 h 30
Samedi de 12 h 30 à 13 h 30

Coût de l'inscription	Pour 1 enfant	Pour 2 enfants	3 ^e enfant
Résidents de Ste-Pétronille	35 \$	60 \$	Gratuit
Non-résidents de Ste-Pétronille	40 \$	70 \$	Gratuit

Pour informations : Simon Barrette
Tél. : 828-9065
Inscription le plus tôt possible

Heures d'ouverture du centre communautaire Raoul-Dandurand

Semaine :

13 h 00 à 17 h 00 ☞ au bas de l'escalier
18 h 30 à 21 h 00 ☞ grande salle (lundi au jeudi)
18 h 30 à 22 h 00 ☞ grande salle (vendredi)

Jours de congé et fins de semaine :

10 h 00 à 12 h 00 ☞ bas de l'escalier
13 h 00 à 17 h 00 ☞ grande salle
18 h 30 à 22 h 00 ☞ grande salle



Prenez note que le centre sera fermé les 24 et 31 décembre à partir de 16 heures ainsi que le 25 décembre et le 1^{er} janvier toute la journée. Pour ce qui est de la grande patinoire, veuillez noter que la priorité sera donnée aux jeunes hockeyeurs de 6 à 12 ans et leurs familles. Bienvenue à tous!



Ski de fond à Sainte-Pétronille

Inauguration de la piste

Amateurs de ski de fond, soyez des nôtres pour l'inauguration de la piste de Sainte-Pétronille le mercredi 5 janvier prochain. L'événement débutera par une randonnée à 13 h 30, laquelle sera suivie du partage de la **galette des rois** au centre communautaire. Le point de rencontre sera dans le stationnement de l'église.



Sorties hebdomadaires

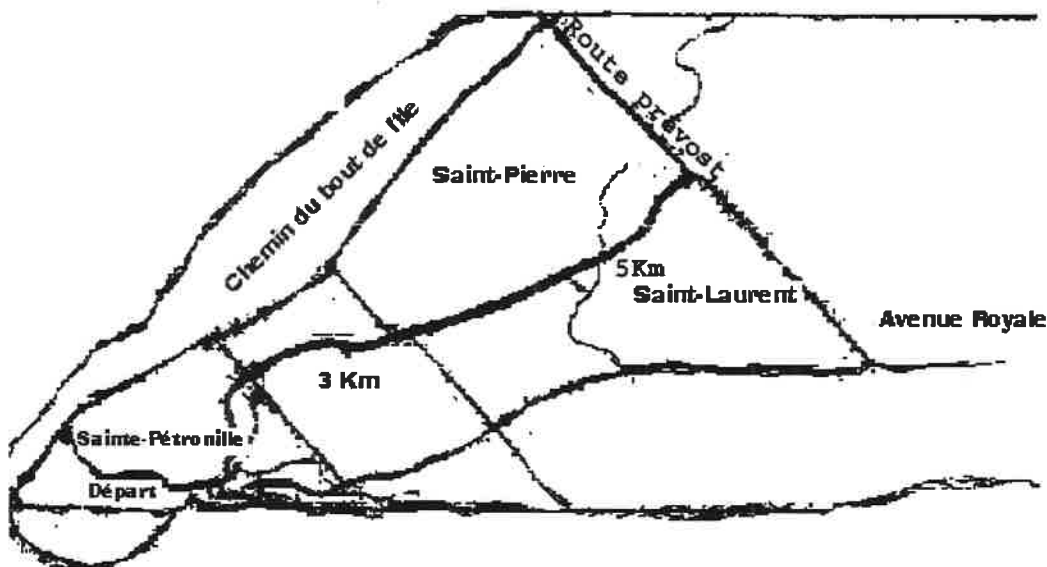
Les activités du groupe de ski de fond se poursuivront par la suite tous les lundis après-midi. Le rendez-vous de départ pour les excursions aura lieu sur le stationnement de l'église de Sainte-Pétronille à 13 h 15.

Sortie pleine lune

La date prévue pour cette activité est le 23 février 2005 à 19 heures.

Cette année, ce sera de nouveau monsieur Simon Noël qui aura la responsabilité de l'entretien du circuit. L'entretien de la piste nécessite beaucoup de temps et d'énergie. **Collaborons tous ensemble afin que la piste ne soit utilisée que par les skieurs.**

Information : Denyse Rondeau 828-9164



Fête au village

Sortez vos tuques, il y aura fête au village pour souligner la fin des vacances des fêtes. Au programme, une **promenade en traîneau** dans notre village et une **rencontre amicale** au centre communautaire.

Date : Dimanche 9 janvier 2005

Heure : 14 h 00 à 17 h 00

Coût : 5 \$ 12 ans et plus et gratuit pour les moins de 12 ans

Réservation requise : Caroline Rousseau 828-1218

Atelier de dessin libre

Nous vous rappelons que ces ateliers se poursuivront après les fêtes tous les mardis soirs de 19 heures à 20 heures 30. Information : Hubert Beaudry 828-2082



Club de bridge

Quelques tables sont déjà formées; d'autres vous attendent! Tous les lundis soirs au centre communautaire.

Information : Hélène St-Cyr 828-9344
Huguette Beaudoin 828-2468

Club de marche : le CREM

Chaque jour, ces jeunes gais lurons sont au rendez-vous parcourant leurs 6 kilomètres! Pour vous joindre au groupe : Lucille Pettigrew 828-9404.

YOGA

SELON L'APPROCHE VINIYOGA

En collaboration avec le comité des loisirs de Sainte-Pétronille

*Goûtez au bien-être intérieur
à l'aide
de postures, de relaxation, de respiration, de méditation*

Après les fêtes, souvent fatigue et stress sont présents. Le yoga nous permet alors de retrouver notre équilibre, de repartir du bon pied et d'être de plus en plus présent à chaque instant de notre vie.

L'approche Viniyoga permet d'ajuster le travail selon l'âge et les capacités de chacun et ainsi vise à améliorer la santé et procurer une sensation générale de bien-être.

Où : Centre communautaire Raoul-Dandurand
Quand : Dès les 19 et 20 janvier 2005
Cours pour initiés et débutants
Inscription : À compter du lundi 10 janvier 2005
Professeure : Nicole Sénécal, formatrice d'enseignants de Yoga et diplômée du C.T.Y. et É.T.Y. (Tél. : 828-9565)



*Les membres du comité des loisirs vous souhaitent une
très belle période des fêtes en famille et entre amis.
Puissez-vous savourer ces moments magiques où dans
notre magnifique village le temps semble s'arrêter pour
nous permettre de contempler des bleus mer, des champs
scintillants et des arbres plein de feux!
Que l'amour et la paix soient au rendez-vous et vous
comblent pleinement!*

Nicole Sénécal, conseillère aux loisirs

Bibliothèque La Ressource

Nouveautés et suggestions de lecture du mois de décembre

Petite, de Maxime Mongeon

Olivia Joules ou l'imagination hyperactive, de Helen Fielding

Les morts solitaires, de Michael Marshall

Cahier rouge, de Michel Tremblay

Charles le téméraire, de Yves Beauchemin

Scrapbook, de Nancy Bismuth

Les bateaux des Coulombe, raconté par Roger Coulombe

Histoire du livre et de l'imprimé au Canada, des débuts à 1840, dirigé par Patricia Fleming, Gilles Gallichan et Yvan Lamonde



Bienvenue à deux nouveaux bénévoles de l'équipe de La Ressource

Votre équipe de bénévoles de la bibliothèque compte deux nouveaux membres : Violette Goulet et Jean-Alexandre Bernier. Pour Jean-Alexandre, c'est un début dans l'engagement communautaire et pour Violette, il s'agit d'un retour apprécié. On se souvient que Violette Goulet fut l'initiatrice de la bibliothèque La Ressource et une pionnière de notre service de lecture publique à Sainte-Pétronille. Si vous souhaitez rejoindre les rangs de l'équipe des bénévoles de la bibliothèque, n'hésitez pas à contacter Lise Paquet au 828-2631.

Site Internet

Nous vous invitons à visiter le site Internet du réseau des bibliothèques du Québec dont fait partie La Ressource. Faites le www.reseaubibliodubebec.qc.ca, cliquez sur « Liste des membres », section « capitale nationale » et repérez dans la liste la page de Sainte-Pétronille. Avec le temps, de nouvelles informations s'ajouteront à cette page, le catalogue en ligne et la liste des titres réservés.

Alain Turgeon, « décorateur »

Merci à Alain Turgeon qui réalise toujours avec beaucoup de goût et d'ingéniosité les décorations saisonnières à la bibliothèque. Le décor de l'Halloween a été très apprécié de nos visiteurs et ne manquez pas de venir voir aussi celui du temps des Fêtes.

Sondage sur les conférences et activités culturelles

Vous êtes invités à répondre à un sondage sur un choix de conférences offertes par le Réseau des bibliothèques publiques du Québec. Informez-vous au comptoir du prêt. Si vous avez de bonnes idées à suggérer à ce chapitre, elles seront également les bienvenues.

Remerciements

Merci à la famille Tougas-Lévesque pour le don de livres, d'une machine à écrire électronique et d'un lecteur de disques compacts ainsi que plusieurs disques compacts éducatifs que les abonnés pourront consulter sur place. Merci également à MM. Gilles Gallichan et Pierre Cloutier pour le don de livres.

Horaire des fêtes

N'oubliez pas que la bibliothèque sera fermée les dimanches 26 décembre et 2 janvier.

Joyeuses Fêtes!

Votre équipe de la bibliothèque vous souhaite le plus joyeux des Noëls et une année 2005 riche de chaleur humaine et de merveilleuses lectures.

Gilles Gallichan

Pour l'équipe des bénévoles de la bibliothèque La Ressource



CONTE DE NOËL



Père Noël à l'Île d'Orléans

La semaine qui précéda le grand départ, l'usine de fabrication des jouets de Père Noël fonctionnait à plein rendement. Les nains, qui depuis des années accomplissaient ce travail, se sentaient tous fébriles. Père Noël, tout en supervisant leur travail, les encourageait :

- « Vous êtes les meilleurs fabricants de jouets au monde. »

Mais de son œil discret et averti, il vérifiait la qualité des jouets, car il lui était impossible de donner des cadeaux défectueux aux enfants. Pour ne pas gêner davantage ses nains, il passait d'un département à l'autre en fredonnant des chants de Noël que tous connaissaient.

Depuis quelques temps, il préparait sa liste d'adresses des maisons qu'il devrait visiter, ne prenant que quelques heures de repos, afin d'être prêt pour le 24 décembre.

Enfin, le jour tant attendu arriva. Mais au moment du départ, son nain préféré Jérémie dit « Cacahuète » à cause de son nez, vint le prévenir qu'un des rennes de son attelage donnait des signes de faiblesse.

- « Je suppose qu'il s'agit de Cannelle, de répondre Père Noël. Elle simule une certaine nonchalance, j'en suis certain, car elle sait très bien tout le trajet qu'elle devra parcourir. »

Entouré de ses nains pour le voir partir, le plus vieux se faisant l'interprète de tous, lui souhaita un bon voyage et un joyeux Noël aux petits enfants qu'il visitera.

- « Je vous remercie tous ainsi qu'au nom des enfants, car il sera très difficile de transmettre vos vœux à l'heure où je passerai, étant donné qu'ils dormiront tous ou feront semblant. »

Enfin, Père Noël se dirigea à son traîneau chargé à pleine capacité de jouets de toutes sortes. Les rennes, piaffant, secouant la tête, attendaient le signe de départ. Quand Père Noël fut installé, emmitouflé dans sa lourde peau d'ours blanc, il fit claquer son long fouet dans les airs et le lourd traîneau s'ébranla. Après quelques foulées des rennes, il s'élança dans les airs. Un grand silence se produisit, nul bruit si ce n'est le son agréable des grelots posés sur la sellette que les rennes portaient sur le dos. À cette période de l'année, l'air était sec et piquant. Père Noël était habitué à ce climat, mais ce qui le fascinait le plus, c'était le ciel lorsqu'il levait les yeux. Pour cette nuit de Noël, le firmament s'était paré de ses plus beaux joyaux. Des myriades d'étoiles s'étaient illuminées pour célébrer la naissance de Jésus, mais aussi pour donner la lumière au passage du Père Noël. De temps à autre, il franchissait de gros nuages blancs placés ça et là comme de gros flocons de coton. Enfin, il approcha lentement de la terre, c'est-à-dire de chez nous. Il regardait nos montagnes, nos forêts de sapins et d'épinettes. De sa voix profonde et puissante, il encourageait ses rennes à garder la cadence.

- « Allez mes belles bêtes, il ne faut pas décevoir nos petits enfants. La nuit est venue, il faut commencer notre ronde. »

Père Noël avait commencé sa tournée de distribution de cadeaux lorsqu'il crut voir Cannelle trébucher.

- « Tiens bon ma brave fille, nous arrêterons à l'Île d'Orléans. »

Après une longue descente, il se posa enfin devant une grande maison à quatre pignons et dont la galerie était décorée d'un splendide sapin illuminé d'ampoules multicolores. Décidément, l'esprit des fêtes devait régner dans cette maison, on attendait sûrement la visite de Père Noël. La porte s'ouvrit et un homme très grand, aux larges épaules, descendit l'escalier et vint à sa rencontre. Des enfants sur le pas de la porte criaient :

- « Père Noël! Père Noël! »

- « Entrez vite dans la maison mes petits, de dire celui-ci, vous prendrez froid, allez plutôt aux fenêtres, je vous rejoindrai à l'instant. »



Après une solide poignée de mains, il emplit son traditionnel sac de jouets et se dirigea avec le cultivateur vers la maison. Après être entré et avoir reçu les honneurs de la famille, Père Noël distribua les cadeaux aux petits, qui le regardaient tous ébahis, n'en croyant pas leurs yeux. S'adressant au père de famille :

- « Si je ne fais pas erreur, vous êtes cultivateur, donc vous avez sûrement une étable pour y loger votre bétail. Je vous serais très reconnaissant si vous pouviez abriter un de mes rennes que ce long voyage a exténué. Il est le plus vieux de mon attelage et je devrais dire la plus vieille, que je reprendrai à mon départ. Le traîneau étant démuné de son chargement, il lui sera plus facile de regagner le Pôle Nord. »
- « Je ferai mieux que cela, lui dit le cultivateur. Venez à mon étable et je vous ferai voir quelque chose. »

Les deux hommes se dirigèrent vers l'étable et quand ils y furent entrés, Père Noël fut sidéré à la vue de deux gros chevreuils couchés dans un enclos qui leur avait été destiné. Le cultivateur entra et caressa celui qui venait de se lever.

- « Je vous prêterai bien celui-ci à une condition toutefois, que vous me le rameniez lors de votre prochain voyage, et pendant ce temps, je rétablirai votre renne épuisé. Vous savez, ces deux bêtes ont une histoire. En bref, leur mère a été abattue à la chasse il y a deux ans. La détonation a fait fuir les deux petits qui ne savaient où aller. À l'aide de mon gros chien de chasse, nous avons réussi à les conduire à l'étable, et c'est là que ma femme et moi avons remplacé leur mère et les avons apprivoisés.
- « C'est promis, de répondre Père Noël, je ramènerai votre chevreuil, allons faire l'échange de nos bêtes. »

Ce dernier était émerveillé de voir, de toucher ce magnifique animal à la tête fine et au magnifique panache. Le cultivateur entra le renne dans l'enclos du chevreuil qui l'accueillit avec douceur. On attela donc le chevreuil au traîneau avec les rennes qui l'attendaient, surpris de voir arriver cet étranger si élégant et d'une beauté à couper le souffle.

L'ouvrage terminé, après avoir remercié le cultivateur, s'être serré la main et avoir salué les enfants serrés les uns contre les autres dans la fenêtre du salon, Père Noël embarqua sur le devant de son traîneau et donna le signal du départ afin de continuer la ronde.

Deux années se passèrent avant que Père Noël revienne chercher son renne.

- « J'aurais dû me manifester plus tôt dans la soirée, l'an passé, au lieu d'attendre que tous soient endormis. Je ne voulais pas me départir de mon chevreuil. Je m'étais attaché à cet animal et je savais très bien que Cannelle ne pouvait plus faire un si long voyage. »

Aussi, plein de remords, il se dirigea lentement vers l'Île d'Orléans très tôt dans la soirée pour négocier avec le cultivateur au sujet du chevreuil. Arrêtant au même endroit, il débarqua de son traîneau, très mal à l'aise, et vint à la rencontre du cultivateur sorti de la maison pour venir l'accueillir. Celui-ci contrairement à ce que Père Noël croyait, la mine joyeuse, le mena à l'étable. Quelle ne fut pas la surprise de Père Noël de voir dans l'enclos déjà vu deux rennes et un gros chevreuil.

- « Père Noël, dit le cultivateur, mon chevreuil est tombé amoureux de Cannelle, devant un si beau congénère, Cannelle a succombé. Voyez le résultat, un renne au panache de chevreuil. »

Donc, il fut entendu de donner à Père Noël le rejeton de Cannelle et du chevreuil.

- « Je garde sa mère, dit le cultivateur, elle est peut-être trop vieille pour voyager mais peut-être pas trop vieille pour nous faire une surprise à Noël l'an prochain

André Bérubé
Résidant de l'Île d'Orléans



La petite histoire de Sainte-Pétronille

La paroisse de Sainte-Pétronille

Dès les débuts du XVIII^e siècle, on ne compte dans l'arrière-fief Beaulieu que cinq chefs de famille y pratiquant l'agriculture. Le tout nous est confirmé par les « Procès-verbaux sur la commodité et incommodité dressés dans chacune des paroisses de la Nouvelle-France »¹ le 9 mars 1721. Il y avait à ce moment-là cinquante-quatre chefs de familles en la paroisse de Saint-Pierre qui comprend alors l'arrière-fief Beaulieu. On y apprend « qu'au bout d'en haut de l'isle il y a environ un quart de lieue d'étendue qui n'est point établi qui se trouve sur le dit arrière-fief des héritiers du feu sieur Gourdeau, que sur la pointe d'en haut de la dite isle est une concession appartenante à Pierre Noël, habitant de cette paroisse, qui la fait valoir sans y résider, que le dit arrière-fief appartenant aux héritiers du dit feu sieur Gourdeau traverse toute la largeur de la dite isle, et que sur le dit fief sont trois des dits chefs de famille dont les concessions ont la même profondeur que le dit fief ». Il faut dire que ces derniers habitent alors sur le territoire de la paroisse de Saint-Pierre.

Quelques années plus tard, soit au mois d'août 1725, lors de l'aveu et dénombrement du fief de l'Isle et Comté St-Laurent nommé l'Île d'Orléans² l'on y mentionne alors que l'arrière-fief Beaulieu ne contient que deux maisons, deux granges, deux étables ainsi que deux hangars. Les habitants y sont François Gausselin, Adrien Leclerc, Charles LeClerc, Michel Noël et Pierre Noël. Mais comme nous l'avons vu précédemment, ils n'y résident pas à l'année. Si l'on n'y mentionne pas le nom Gourdeau à cette date, c'est qu'ils sont partis à l'extérieur du Québec et ce, depuis l'année 1703. La famille Gourdeau ne reviendra s'y établir qu'en 1767.³

L'arrivée des nouveaux habitants au Bout de l'Île semble se produire dans les années suivant la prise de Québec en 1759. Ce lieu de verdure et d'air pur attire alors les riches citadins de la ville de Québec à venir s'y installer pour la belle saison. Ces premières familles d'origine anglaise vont alors permettre le développement du Bout de l'Île.

Lors du recensement de 1825, l'on y retrouve 39 familles pour une population de 249 personnes et en 1870, il y aura 45 familles avec un peu plus de 300 personnes. La population allant en augmentant et compte tenu du grand nombre de villégiateurs à venir y passer la saison d'été, il devenait alors impératif d'avoir une église en ce lieu. Pour les familles de ce temps-là, elles devaient se rendre à Saint-Pierre pour participer aux offices religieux. Pour plusieurs de ces familles, elles ne possèdent pas de chevaux. Le trajet se fait alors à pied et l'été venu souvent ils marcheront nu pied pour ne pas user leurs souliers.

Comme la population du Bout de l'Île est reconnue comme étant pauvre, c'est sur les villégiateurs que repose l'obligation de leur venir en aide afin de voir leur rêve se réaliser. Entre-temps, une première demande est transmise à l'Archevêché de Québec le 30 juillet 1870. Au cours du mois d'août suivant, chacune des familles se voit dans l'obligation de verser un montant d'argent devant servir à la construction de la future église. Le montant prescrit s'élève alors à près de 1 700 \$. De ce montant, seulement quinze familles verseront un montant allant de 50 \$ à 100 \$.

La réponse leur sera confirmée par l'Archevêché dans l'acceptation de la construction d'une église le 12 octobre suivant. Le 30 décembre de la même année, le Bout de l'Île devient alors une desserte de la paroisse de Saint-Pierre. Leur vœu est alors exaucé et se réalisera au cours de l'année 1871. C'est lors de la bénédiction de la première pierre de la future église de Beaulieu le 16 juillet 1871, qu'il est décidé sur les lieux, au moment de la cérémonie, que cette église serait sous l'invocation de Sainte-Pétronille. Ce choix était confirmé d'une manière officielle dans une missive du Vicaire-Général C.F. Cazeau. On y mentionne qu' « Il convient que la nouvelle église qui doit être succursale de celle de Saint-Pierre, soit mise sous la protection d'une sainte qui a eu ce grand Apôtre lui-même pour père. »

Le premier curé résidant de cette desserte, l'abbé Verbist, fut nommé par Monseigneur l'Archevêque E.A. Taschereau le premier juillet 1872. Dès lors, la nouvelle desserte de Sainte-Pétronille de Beaulieu est administrée par cinq syndics, incluant le curé. Ces procureurs spéciaux devront alors rendre compte de leurs faits et gestes à la Corporation Archiépiscopale de la Cité de



Québec. Il en sera ainsi jusqu'au 12 janvier 1935 alors que la desserte de Sainte-Pétronille de Beaulieu est alors érigée en paroisse canonique et civile.

Daniel B. Guillot

Bibliographie sommaire:

¹ « Procès-verbaux du procureur général Collet sur le district des paroisses de la Nouvelle-France, annotés par M. l'abbé Ivanhoë Caron ». Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec, 1921-1922.

² « Aveu et dénombrement de Guillaume Gaillard, Conseiller au Conseil supérieur, pour les fiefs et seigneuries de l'Île d'Orléans, 25 août 1725 ». Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec, 1945-1946.

³ « Cinquième génération de Gourdeau au Massachusetts. 1877-1996 ». Roger Gourdeau. L'Ancêtre, Vol. 23, Nol. 3, Novembre 1996.

« Notes diverses sur l'église Ste Pétronille de Beaulieu ». Révérend B. Claude Guy, prêtre.

Erratum :

Dans l'article du mois d'octobre dernier sur la « Première école du village » il y aurait eu lieu de mentionner que la maison d'école se trouvait, lors de sa construction, au 83, chemin du Bout-de-l'Île et qu'elle fut transportée au 81, chemin du Bout-de-l'Île au début des années 1950.

Horaire des messes du temps des fêtes

24 décembre

Sainte-Pétronille :
20 h 00 et 22 h 00

1^{er} janvier

Sainte-Pétronille :
10 h 00

1^{er} janvier

Saint-Pierre :
10 h 00

24 décembre

Saint-Pierre :
16 h 00, 19 h 30 et 21 h 30

25 décembre

Saint-Pierre :
10 h 00

26 décembre

Saint-Pierre : 10 h 00
Sainte-Pétronille : 10 h 30

31 décembre

Saint-Pierre : 16 h 00



Si vous désirez faire paraître un article dans votre journal local, vous pouvez le faire en communiquant avec Mme Lucie Lemieux au 828-2027 ou nous l'envoyer par courriel (ste-petronille@qc.aira.com) ou tout simplement le faire parvenir au bureau de la mairie. La prochaine date de tombée pour nous remettre vos articles pour le journal Autour de l'Île est le 7 janvier 2005.

Équipe de rédaction

- Lucie Lemieux, conseillère responsable
- Gaston Lebel, secrétaire-trésorier
- Jacques Grisé, maire

Collaborateurs : Daniel B. Guillot
Gilles Gallichan
Nicole Sénécal



Le Beau Lieu

Rédaction et infographie : Patricia Couture
patriciacouture@videotron.ca